

Paris, le 2 juillet 2014

**Madame Marisol Touraine**  
Ministre des Affaires Sociales  
Ministère  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris

Madame la Ministre,

Nous souhaitons vous interpeller une nouvelle fois sur la Maternité des Lilas.

L'ARS s'obstine dans sa décision de transfert au CHI de Montreuil, projet qui portera un coup fatidique à la spécificité des Lilas, son centre IVG, et à un personnel motivé et compétent.

Comme vous le savez, les instances représentatives (CA, CME, l'assemblée générale du personnel) de la Maternité des Lilas ont exprimé leur refus de ce transfert.

Les éléments de réponse apportés lors de la séance de questions orales, au Sénat, le 3 juin dernier ne sont pas de nature à nous rassurer, bien au contraire.

En effet, prétendre que le coût du transfert au CHI André Grégoire (Montreuil) est de 10 millions d'euros alors qu'il serait de 17 millions d'euros nous interpelle fortement sur les raisons profondes de ces arguments.

L'écart des coûts entre les deux projets serait en réalité bien moindre et mérite un nouvel examen attentif, prenant également en compte les dépenses déjà engagées par la municipalité des Lilas.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour **qu'une table ronde puisse se tenir, au plus vite, réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires concernés.**

Les éléments financiers et médicaux doivent pouvoir être discutés en toute transparence afin que la décision qui s'impose soit prise.

La situation actuelle de statut quo et d'incertitudes ne peut plus durer, le personnel de la Maternité des Lilas étant ici mis à dure épreuve.

La Maternité des Lilas PEUT et DOIT rester aux Lilas, comme s'y était engagé le candidat François Hollande, et comme l'ont exprimé en décembre dernier, 136 élu-es de la République, toutes tendances politiques confondues.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

**Laurence COHEN**, Sénatrice du Val-de-Marne, **Marie-George BUFFET**, Députée de Seine-Saint-Denis, **Laure LECHATILLIER**, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap, Conseil Régional Ile-de-France, **Marie Laure BRIVAL**, Chef du service gynécologie-obstétrique à la Maternité des Lilas, **Maya SURDUTS**, Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception (CADAC) et Collectif National Droits des Femmes (CNDF)